

ASSEP34

De: ASSEP34 [contact@assep34.fr]
Envoyé: mercredi 29 août 2018 12:27
À: 'glazersm@yahoo.fr'
Cc: 'Daphné Glaser'
Objet: RE: aide aux repas - rappel date limite (concerne uniquement les élèves de l'Hérault)
Pièces jointes: 20180828-1.JPG

Chère Madame,

Vous avez signé le formulaire d'aide de restauration scolaire pour 2018-2019 en présence de votre sœur Daphné qui s'est chargée de l'expédier et m'a remis un exemplaire de cette demande pour classement.

Par ailleurs, j'ai effectué la demande en ligne sur le site du département de l'Hérault. Vous trouverez en pièce jointe la confirmation de la demande.

Ma démarche fait doublon mais ne semble pas dommageable pour l'aboutissement de la demande.

J'assure le suivi de cette démarche et vous informerai de son évolution.

Le dossier est déposé; la date limite de dépôt est respectée.

Par ailleurs, pourriez-vous vous rapprocher du secrétariat du collège pour connaître les formalités pour le transport scolaire ?

Si vos disponibilités ne vous permettent pas cette démarche, vous voudrez bien m'assurer de votre accord pour l'entreprendre à votre place par mail au secrétariat.

Cordialement,

Th. THOMAS
ASSEP34

De : sarah glaser [<mailto:glazersm@yahoo.fr>]
Envoyé : mercredi 29 août 2018 11:56
À : Daphné Glaser; ASSEP34
Objet : Fr : aide aux repas - rappel date limite (concerne uniquement les élèves de l'Hérault)

[Envoyé depuis Yahoo Mail pour Android](#)

----- Message transféré -----

De : "CLG ANTOINE FAURE - OLONZAC" <ce.0340057c@ac-montpellier.fr>
À :
Cc :
Envoyé : lun., août 27, 2018 à 15:06
Objet : aide aux repas - rappel date limite (concerne uniquement les élèves de l'Hérault)
la date limite de demande est le 31 aout 2018

--

Mme Agnès ALI
Secrétaire de Direction
Collège Antoine Fauré
Avenue d'Homps 34210 OLONZAC
04 68 27 84 74